

Réunion du Comité Syndical du 4 février 2026

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de Conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers représentés : 0
Nombre de votants : 33

Convoqué le 20 janvier 2026, le conseil syndical s'est réuni le 4 février 2026 à 18h00, en salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard Guillaume

125° Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Madame Mina PERRIN
Monsieur Philippe CARTAILLER	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Antoine DESFORGES	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Gérard DUBOIS	Monsieur François REPOLT
Madame Catherine FROMAGE	Monsieur Bruno RESSOUCHE
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Éric GRENET	Madame Valérie ROUX
Monsieur Dominique GUÉLON	Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Gérard GUILLAUME	Monsieur Philippe TCHILINGHIRIAN
Monsieur Sylvain KEMMOE	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Michel LACROIX	Madame Nadine VALLESPI
Madame Christine LECHEVALLIER	Monsieur Dominique VAURIS
Madame Christine MANDON	
Madame Nathalie MARIN	
Madame Danielle MISIC	
Madame Christine PACAUD	
Monsieur Gilles PAULET	

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSE
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur José BELDA
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Eric BRUN
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Pierre CHASSAING
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Monsieur André MAGNOUX
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Madame Anne-Marie PICARD
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Budget Primitif 2026

Présentation brève et synthétique du budget primitif 2026 (article L.2313-1 du CGCT) :

L'exercice 2025 se clôture par un important excédent en fonctionnement et un léger déficit en investissement.

En fonctionnement, l'excédent s'explique par l'encaissement d'un montant total de subventions supérieur aux prévisions (413 000€ au lieu de 363 000€) et des dépenses d'études inférieures aux prévisions.

Ainsi, au global l'excédent cumulé en fonctionnement est de 689 688.39€ et l'excédent cumulé en investissement est de 438 761.93€. Le budget primitif 2026 peut donc être abordé avec sérénité quant à la situation financière à court terme du Grand Clermont. Toutefois, le principe d'une gestion rigoureuse et prudente doit demeurer car cette année les opérations Epidôme et SCoT ne bénéficieront pas de nouvelles subventions.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

1. Structure générale du budget primitif 2026

Le budget primitif 2026 (incluant les opérations d'ordre et de transfert entre sections) s'élève à :

En euros	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 178 269,49	2 178 269,49
Section d'investissement	823 200,00	823 200,00
Total	3 001 469,49	3 001 469,49

De manière schématique les grands équilibres de ce budget se présentent ainsi :

		DEPENSES			RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	375 K€	2178 K€		Excédent de fonct. reporté	690 K€
	Charges en personnel	1030 K€			Atténuation de charges	0 K€
	Atténuation de produits	100 K€			Subventions et participation	1 485 K€
	Autres charges de gestion courante Et charges financières	638 K€			Autre produit de gestion courante	0 K€
	Dotations aux amortissements	35 K€			Reprise de subventions	3 K€
} 2178 K€						
INVESTISSEMENT	Solde d'exécution reporté	0 K€	823 K€		Excédent d'invest reporté	439 K€
	Subventions transférables	3 K€			Amortissements	35 K€
	Immobilisations corporelles	15 K€			FCTVA	2 K€
	Immobilis. incorporelles en cours	105 K€			Subventions d'investissement	0 K€
	Comptabilité distincte rattachée (voie verte)	700 K€			Comptabilité distincte rattachée (voie verte)	347 K€
} 823 K€						

2. Évolution des principaux postes budgétaires

a- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement au BP 2026 s'élèvent à 2 178 K€.

Les charges à caractère général, estimées à 375 K€, sont en hausse par rapport au budget 2024 (61.5 K€). Au sein de ces charges, il faut distinguer :

- Les charges à caractère général hors étude (soit les charges à caractère général courante) qui s'élève à 165 K€ en très légère hausse de 1.5 K€ par rapport au budget 2025.
- Les études (hors SCOT : PAT (Epidôme), suivi du DAAC) dont le montant est estimé à 210 K€ en hausse de 60 K€ par rapport au budget 2025. Il est à noter qu'il y a eu une sous-réalisation en 2025 qui explique cette augmentation de la prévision 2026.

Les charges de personnel, estimées à 1 030 K€, en hausse d'environ 100K€ par rapport aux dépenses réelles 2025. Cette hausse s'explique par l'application en année pleine de l'évolution du RIFSEEP, du Glissement Vieillesse Technicité, par le recrutement d'un gestionnaire LEADER (par ailleurs financé à 90% : Leader et participation des autres membres de l'entente GAL LEADER Puy-de-Dôme) et par la création d'un poste d'animateur foncier (à partir de mi 2026 et financé à 80% avec des fonds LEADER).

Les autres charges de gestion courante (hors article 65888) sont estimées à 265 K€ contre 290 K€ au budget 2025. Elles recouvrent notamment la contribution à l'agence d'urbanisme (150 K€ en baisse de 25 K€) et les indemnités des élus (75 K€).

Il convient de noter qu'un montant important d'atténuation de produit (100K€) est prévu. Il correspond en particulier au reversement d'une partie de la subvention de la Banque des territoires aux membres du consortium du projet Epidôme.

L'estimation du coût des amortissements (35 K€) est en légère baisse par rapport à la prévision 2025.

Chap.	Libellé	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011	<i>Charges à caractère général</i>	313 500.00€	195 797.28€	375 000.00€
012	<i>Charges en personnel</i>	915 000.00€	927 843.55€	1 030 000.00€
014	<i>Atténuation de produits</i>	110 000.00€	74 372.85€	100 000.00€
65	<i>Autres charges de gestion courante (hors 65888)</i>	290 000.00€	257 458.66€	265 000.00€
	<i>Article 65888 autres</i>	418 163.82€		368 269.49€
66	<i>Charges financières</i>	5 000.00€	0€	5 000.00€
Total dépenses réelles		2 051 663.82€	1 455 472.34€	2 143 269.49€
042	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	40 000.00€	26 309.19€	35 000.00€
Total des dépenses de fonctionnement		2 091 663.82€	1 481 781.53€	2 178 269.49€

b- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du BP 2026 s'élèvent à 2 178 K€ en prenant en compte les transferts entre sections et l'excédent reporté de l'année N-1.

Les recettes réelles sont estimées à 1 485 K€. La principale recette, 814 K€, est la contribution des membres. Elle est globalement stable par rapport à 2025. Les contributions au fonctionnement du service ADS sont estimées à 470 K€ en hausse d'environ 25 k€ par rapport au réalisé 2025.

Les subventions allouées par l'Europe, l'État, le Département, le Parc Livradois Forez (PAT) sont estimées à 200 K€ en forte baisse par rapport à 2025. Cette baisse s'explique par la perception de subventions en 2025 qui couvrent des dépenses sur l'exercice 2026 (en particulier pour Epidôme). A noter qu'en 2026 est prévue la perception de la première subvention finançant le Conseil de développement (80 K€ de LEADER).

Chap	Libellé	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
013	Atténuation de charges	0€	20 745.59€	0€
74	Participations et subventions	1 613 301.25€	1 672 361.76€	1 485 381.10€
	<i>Participation des membres</i>	815 193.25€	815 193.25€	814 825.10€
	<i>Contribution service ADS année N</i>	435 000.00€	444 498.13€	470 000.00€
	<i>Subventions</i>	363 108.00€	412 670.38€	200 556.00€
75	Produits divers de gestion courante	0€	0€	0€
77	Produits exceptionnels			
Total Recettes réelles		1 613 301.25€	1 683 286.96€	1 485 381.10€
042	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	3200€	3 200€	3 200€
002	<i>Excédent de résultat de fonct. reporté</i>	475 162.57€		689 688.39€
Total des recettes de fonctionnement		2 091 663.82€	1 696 307.35€	2 178 269.49€

c- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement au BP 2026 s'élèvent à 823 K€.

Les principales dépenses d'investissement programmées en 2026 correspondent :

- A l'achèvement des travaux de la voie verte pour 700 K€ en prévision du démarrage de la dernière tranche de travaux.

- Aux études nécessaires à la révision du SCOT pour 105 K€ (évaluation environnementale, intégration des objectifs du PAT, et autre études thématiques).
- Aux acquisitions de matériels informatiques et de mobiliers pour 15 K€.

Chap.	Libellé	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	130 000.00€	32 757.98€	105 000.00€
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	20 000.00€	10 261.56€	15 000.00€
Total des dépenses réelles		150 000.00€	43 019.54€	120 000.00€
45	<i>Opération sous mandat voie verte n°10</i>	415 250.62€	69 991.40€	700 000.00€
Total des recettes en compte distincte rattachée		415 250.62€	69 991.40€	700 000.00€
040	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	3 200€	3 200.00€	3 200€
001	<i>Solde d'exécution reporté</i>			
Total dépenses d'investissements		568 450.62€	116 210.94€	823 200.00€

d- Les recettes d'investissement

Le montant de la section d'investissement est de 823 K€. Ce montant élevé s'explique le solde d'investissement reporté (438K€) et la prévision du solde de l'opération voie verte. Ce solde ne pourra être envisagé qu'après la signature d'un avenant à la convention de mandat permettant d'équilibrer les comptes pour le Grand Clermont. Ce solde pourra se traduire par des sommes à reverser ou à percevoir des EPCI concernés.

Les recettes des amortissements sont estimées à 35 K€.

Chap.	Libellé	BP 2025	CFU 2025	BP 2026
10	<i>Dotations, fonds divers</i>	8 000.00€	8 213.06€	2 000.00€
13	<i>Subventions d'investissement</i>	0€	0€	0€
Total des recettes réelles		8 000.00€	8 213.06€	2 000.00€
45	<i>Opération sous mandat voie verte</i>	54 040.00€	54 040.00€	347 438.07€
Total recettes en compte distincte rattachée		54 040.00€	54 040.00€	347 438.07€
040	<i>Amortissement des immobilisations</i>	40 000.00€	26 309.19€	35 000.00€
001	<i>Solde d'exécution Invest. Reporté</i>	466 410.62€		438 761.93€
Total des recettes d'investissements		568 450.62€	88 562.25€	823 200.00€

3. Gestion de la dette et de la trésorerie

Au 1^{er} janvier 2026, le PETR Le Grand Clermont n'a contracté aucun emprunt.

Au regard de la trésorerie en début d'année, le PETR ne devrait pas, en 2026, mobiliser de ligne de trésorerie.

Constatant que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu lors du Comité syndical du 10 décembre 2025, le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'approuver le budget primitif de l'année 2026.

ADOpte à l'unanimité des membres présents

**Gérard GUILLAUME,
Secrétaire de séance.**



**À Clermont-Ferrand, le 05 Février 2026
Dominique ADENOT,
Président.**

